

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 19

Dont pouvoirs : 0

Date de la convocation : 09/12/2025

Date d'affichage : 18/12/2025

L'an deux mil vingt cinq, le seize décembre, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de THIBERVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Guy PARIS.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROQUELLE, M. José VAREA NAVARRO, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Denise GONTHIER, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, Mme Virginie THIERRY, M. Bruno THOUROUDE, Mme Sandrine HUSSON, M. Yann VILLEROY, Mme Aurélie BLONDEL, Mme Delphine PHILIPPE, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : -Étaient absents non excusés : -Procurations : -Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 19Secrétaire : Mme Hélène RICHARD LECUYER.**OBJET : Entretien de la balayeuse : renouvellement du contrat d'entretien**

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il convient de renouveler le contrat d'entretien de la balayeuse.

La société Multi'Services du Cailly de MONTVILLE (76) propose un contrat d'entretien annuel à raison d'une intervention toute les 250h comprenant notamment les vidanges, le remplacement des courroies et les diagnostiques électroniques pour un montant de 332,41 € H.T par mois (total annuel hors taxes : 3988,92 €)

Le contrat est conclu pour une durée d'un an.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (par 19 Voix Pour) décide :

- de retenir l'offre de la société Multi'Services du Cailly de MONTVILLE (76) s'élevant à 3 988,92 euros hors taxes par an (4 786,70 euros toutes taxes comprises).
- autorise Monsieur le Maire à signer le contrat d'entretien (joint en annexe) avec Multi'Services du Cailly de MONTVILLE .

Les crédits nécessaires seront pris au compte 6156 (maintenance) de la section de fonctionnement et du budget COMMUNE.

Certifiée exécutoire après transmission à la Préfecture de EVREUX et publication par voie d'affichage le 18/12/2025

Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire de séance, Mme Hélène RICHARD LECUYER.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Guy PARIS

